



**Mairie d'AUBY**  
Contrat de cession avec Sur mesure production  
Décision n° 2025/030/SC

Publié le 28 mars 2025

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020 l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Considérant qu'il a été décidé de mettre en place une heure du conte,

Vu les crédits prévus dans le budget municipal sur la ligne budgétaire n°611,

Le Maire

**DECIDE**

De passer un contrat de cession avec **Sur Mesure Production** pour la mise en place d'une heure du conte « *Formule Marion Cailleret : Quelle Famille* », le mercredi 26 février à la médiathèque Louis Aragon.

De payer la somme de **430.39 € TTC (Quatre cent trente euros et 39 centimes)**.

AUBY, le 27 février 2025

Christophe CHARLES

Maire

